



Le Trait d'Union

www.payerne.ch

Journal officiel de la Commune de Payerne, N° 59

Septembre | 2021

Editorial



Chers Payernoises et Payernois,

Malgré un été mitigé, la population a pu profiter de partir en vacances et de découvrir de nouveaux paysages

et surtout d'avoir retrouvé une vie sociale qui nous manquait tant.

Depuis juillet 2021, la nouvelle Municipalité s'est constituée et les séances de travail ne manquent pas. Elle réfléchit sur une vision de la Ville pour les vingt prochaines années et prépare le programme de législature pour la période 2021 – 2026. Ce programme sera présenté en fin d'année au Conseil communal et sera disponible sur le site internet de la Commune.

Le gros chantier de la mise en séparatif de l'Avenue Général Jomini va bouleverser nos habitudes. Ce chantier évolutif va bloquer les accès de la zone par périodes mais des déviations seront mises en place. Nous devons nous habituer à ces inconvénients car ce chantier est impératif en vue de la construction de la nouvelle station d'épuration qui va s'étaler sur 3 ans environ.

Du côté de l'ancienne Maison de Paroisse, les travaux avancent et si les délais prévus sont respectés, le nouveau bâtiment devrait être hors d'eau d'ici à la fin de l'année.

Malgré les incertitudes liées à la COVID-19, la vie sociale et culturelle reprend son cours et des manifestations sont prévues pour cet automne : l'accueil des nouveaux habitants, la route du mouût, la fête multiculturelle et bien d'autres.

La saison automnale se profile déjà avec ses belles journées et j'espère que nous pourrons en profiter au maximum. Je vous souhaite à Toutes et Tous une belle fin d'été et surtout de continuer à pratiquer les mesures sanitaires mises en place contre la pandémie.

Bien à vous

EK



Payerne s'éveille

De Gaëtan Savary
Vainqueur du concours photo

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans cette
Edition

- 2 Les informations Municipales**
 ◇ Communication des décisions municipales en 2021
 ◇ Personnel communal
 ◇ Dimanche sans voiture
- 4 Le portait**
 ◇ Un collaborateur se présente
 ◇ Gens d'ici et d'ailleurs
 ◇ Nouveaux apprentis et stagiaires
- 6 Les actualités**
 ◇ STOP SUICIDE
 ◇ À la découverte de Payerne
 ◇ « PASSEZ A L'ACTION »
 ◇ Plateforme Info Seniors
- 8 Les actualités**
 ◇ Abbatale de Payerne
 ◇ Informations nouveau règlement CH
 ◇ Sortie des Senior
- 10 Les actualités**
 ◇ 26e Route du Moût Lavaux
 ◇ Modification Déchetterie
- 12 La der**
 ◇ Informations diverses
 ◇ Prochaines manifestations

Rédaction

Editeur :
Municipalité de Payerne

Responsable rédactionnel :
Mme Cynthia Thöny

Contact :
e-mail : tdu@payerne.ch
Tél : +41 (26) 662 66 26

Équipe de rédaction :
M. Granjean, rédactrice
C. Combremont, rédactrice
E. Noverraz, rédacteur
C. Besson, mise en page et impression

Parution : 4 fois par année

Distribution : Journal gratuit - tous ménages

Tirage : 5500 exemplaires

Communication des décisions municipales en 2021

Préavis adoptés par la Municipalité

Préavis n° 14/2021

Création d'un DDP (droit de superficie distinct et permanent) sur la parcelle RF n° 2113, feuillet 5645, en faveur de La Pati SA et demande de crédit pour la réalisation des infrastructures y relatives

Dans le but d'atteindre l'objectif fixé de valorisation industrielle de la parcelle RF n° 2113, la Municipalité soumet ce préavis qui vise à la constitution d'un DDP en faveur de la société La Pati SA. Compte tenu de l'implantation de La Pati SA ainsi que les espaces pour entreprises à louer dans les locaux construits, il est prévu 80 emplois équivalent temps plein d'ici à 2027. Par ce préavis, la Municipalité demande également un crédit pour la réalisation des infrastructures nécessaires.

Préavis n° 15/2021

Autorisation générale de plaider

L'article 4 chiffre 8 de la Loi sur les Communes (LC), repris à l'article 17 chiffre 8 du Règlement du Conseil communal stipule que : « Le Conseil délibère sur : (...) l'autorisation de plaider (sous réserve d'autorisations générales qui peuvent être accordées à la Municipalité) ; (...) » La Municipalité propose dès lors au Conseil communal de lui accorder, pour la durée de la législature 2021 – 2026, le pouvoir de poursuivre toute action en justice, dans le but de sauvegarder au mieux les intérêts de la Commune. L'autorisation générale que la Municipalité sollicite lui permettra d'intervenir dans tout litige possible avec un maximum de rapidité et de discrétion, sans devoir solliciter dans chaque cas l'autorisation du Conseil communal. Il n'en demeure pas moins que le Conseil communal sera renseigné sur l'usage dont la Municipalité fera de cette autorisation.

Préavis n° 16/2021

Octrois à la Municipalité d'une autorisation de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, droits réels immobiliers et les actions ou parts de sociétés immobilières et d'une autorisation

générale de statuer sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités

Le présent préavis propose de renouveler à la Municipalité, pour la législature 2021 – 2026, les autorisations générales de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles, droits réels immobiliers et les actions ou parts de sociétés immobilières et sur la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans les sociétés commerciales et l'adhésion à de telles entités. La nouvelle Loi sur la Préservation et la Promotion du Parc Locatif (LPPPL) du 1er janvier 2020 a un impact sur ce préavis quinquennal.

Préavis n° 17/2021

Réponse à la motion de Monsieur le Conseiller communal Marcel Savary pour un système de vote électronique au Conseil communal de Payerne

Lors de sa séance du 31 mars 2021, le Législatif a pris en considération la motion de Monsieur le Conseiller communal Marcel Savary demandant à la Municipalité de proposer un système de vote électronique à utiliser pour ses séances.

Par ce préavis, la Municipalité demande au Conseil communal d'autoriser l'acquisition d'un système de vote électronique pour un montant de Fr. 12'500.— et d'adopter la modification de l'article 97 du Règlement du Conseil communal tenant compte du changement de ce nouveau système.

Préavis n° 18/2021

Autorisation générale de placer les fonds disponibles en trésorerie communale pour la législature 2021 – 2026

Conformément aux dispositions de l'art. 44, chiffre 2, lettre j de la Loi du 28 février 1956 sur les Communes (LC), la Municipalité doit, dans le cadre de l'administration des biens

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

communaux, « déposer les disponibilités de la Commune auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, de la Banque Nationale Suisse ou encore de tout autre établissement agréé par le Conseil général ou communal ». En fonction des encaissements et des paiements de la Bourse communale qui sont quotidiens, la trésorerie peut représenter des disponibilités qui sont placées à court terme. Dès lors, afin de pouvoir placer ses liquidités de manière optimale et d'être en conformité avec la Loi sur les Communes, la Municipalité sollicite de la part du Conseil communal une autorisation générale de placer les fonds disponibles de la trésorerie communale pour la législature 2021 – 2026 auprès d'établissements financiers suisses ou de collectivités publiques suisses.

Préavis n° 19/2021

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles – Dépenses extrabudgétaires nécessitant rapport de la Commission des Finances

Le présent préavis a pour but que le Conseil communal accorde à la Municipalité, pour la législature 2021 – 2026, les autorisations générales nécessaires en matière financière afin d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, ainsi que des dépenses extrabudgétaires entraînant des dépenses uniques ou périodiques nécessitant un rapport de la Commission des Finances.

Retrouvez tous les préavis complets et les communications de la Municipalité sur www.payerne.ch.
CEC

Personnel communal

Engagement

- Monsieur Fabrice Rodrigues, engagé au 1^{er} juin en qualité d'agent d'exploitation bâtiments
- Monsieur Bertil Weibel, engagé au 1^{er} juin en qualité d'agent d'exploitation bâtiments
- Madame Laury Brunisholz, engagée au 1^{er} septembre en qualité d'assistante administrative technique, rattaché au secrétariat des services techniques

- Monsieur Patrice Bersier engagé au 1^{er} octobre en qualité d'adjoint technique, rattaché au service Infrastructures et mobilité
- Madame Anabela Miranda Correia, engagée au 17 août en qualité d'agente de nettoyage
- Madame Maria Garcia Alba, engagée au 17 août en qualité d'agente de nettoyage
- Madame Lumnije Gorqaj, engagée au 1^{er} novembre en qualité d'agente de nettoyage

Départ

- Monsieur Daniel Rapin, départ au 30 juin 2021
- Madame Amélie Hochuli, départ au 31 juillet 2021
- Monsieur Vincent Diacon, départ au 31 juillet 2021

Dimanche sans voiture

Le 19 septembre prochain, le centre-ville de Payerne participera à l'action européenne « Dimanche sans voiture ».

A cette occasion, la Grand-Rue et la rue de Lausanne seront interdites aux véhicules et ainsi rendues aux piétons.

Plusieurs animations sont d'ores et déjà prévues, en collaboration avec des sociétés et associations locales : cours de Zumba, fitness extérieur, musique, zone de mini-tennis ou de terrain de skater-hockey. Des forains seront également de la partie. Des craies spéciales seront à disposition, afin de permettre aux artistes en herbe de dessiner sur le bitume. Quant aux terrasses des cafés et restaurants, elles pourront profiter de l'espace sécurisé pour s'agrandir.

La Place Paray-le-Monial sera transformée en dancefloor, grâce à la participation exceptionnelle du DJ So Pink Mafia et du saxophoniste Angel Garcia venu spécialement d'Ibiza.

Un événement à ne manquer sous aucun prétexte. EN



LE PORTAIT

Un collaborateur se présente

Dorian Chatelanat est né le 2 octobre 1993 à Payerne, ville qu'il n'a jamais quittée. Il y a suivi sa scolarité obligatoire en voie baccalauréat et également son apprentissage de géomaticien auprès du bureau NPPR SA. Dorian a choisi cette voie, car il aime la variété entre le bureau et les travaux géométriques extérieurs qu'apportent ce métier.

C'est le 1^{er} décembre 2016 que Dorian est engagé à la Commune de Payerne en tant que technicien en système d'information du territoire (SIT). Après le départ en retraite en été 2019 de Monsieur Alexandre Rapin, chef de secteur, il reprend la responsabilité du SIT et la gestion des jardins familiaux, des travaux sur la voie publique et du patrimoine foncier. Il est également devenu délégué du bureau de prévention des accidents (BPA) et préposé communal à la prévention des accidents sur les chantiers.

En janvier 2021, il est nommé adjoint technique du service Constructions, environnement et patrimoine (CEP) où il

seconde et appuie le Chef de service sur les aspects administratifs et techniques relatifs au service, en particulier à l'environnement et au patrimoine foncier.

Sur le terrain, il est amené à procéder, par exemple, à des inspections diverses et des relevés d'infrastructures communales. Un projet lui a beaucoup tenu à cœur : la mise en ligne du guichet cartographique communal en 2018 ainsi que sa gestion et son développement au quotidien.

Dorian a choisi de travailler pour la Ville de Payerne notamment pour la diversité des tâches qui lui sont attribuées. Il s'agit d'un réel enrichissement professionnel et personnel.



Dorian au travail

Dorian Chatelanat

De plus, le fait de participer au développement de sa ville lui importe grandement.

En dehors du travail, Dorian a également une vie bien active. Membre des sapeurs-pompiers du SDIS Broye-Vully, de la commission de tir des Tireurs à la Cible de Payerne, ainsi que de la société de tir La Campagnarde de Vers-chez-Perrin, il est aussi tambour-major à l'Union Instrumentale de Payerne et ancien membre de la guggenmusik les Rebbiboel's. Dorian est aussi adepte du sport. Il aime la randonnée, le crosstraining et le ski. Il n'a donc pas le temps de s'ennuyer !

CG

Gens d'ici et d'ailleurs

Reportage sur une personne qui suit les cours de français

« La Suisse nous a beaucoup aidé, je veux lui donner en retour »

C'est à pied que Lal-Mohammad Sarfaraz, 42 ans, est arrivé en Suisse. Venu d'Afghanistan, il se souvient avoir traversé huit pays : le Pakistan, l'Iran, la Turquie, la Grèce, la Serbie, l'Autriche, l'Italie et la France. Demandeur d'asile, il a séjourné au centre d'accueil des requérants à Vallorbe, puis à Lausanne, à Paudex et à Crissier. Lal-Mohammad est installé à Payerne depuis 2 ans. Il y vit avec sa femme et ses 4 enfants. Il a un attachement particulier à la ville de Payerne puisque sa dernière fille Frichta, y est née.

Ingénieur civil, il a travaillé en Afghanistan pour des entreprises américaines, japonaises, allemandes et suisses, ce qui lui permet de parler aujourd'hui huit langues : Pachtou, Dari, Farsi, Anglais, Hindi, Urdu, Arabe et Français. C'est cet engagement pour les étrangers qui l'a conduit à être menacé de mort par les Talibans et l'a mené sur le chemin de l'exil.



Lal-Mohammad Sarfaraz au cours de français

Pour lui, la Suisse est synonyme de sécurité et de paix. Sa connaissance des langues l'a également amené à être traducteur pour d'autres migrants en Suisse. Il adore les montres suisses. Il en porte une, mais ce n'est pas une marque suisse, pour l'instant...

Durant les cours de Français à Payerne, il a beaucoup appris, et il aimerait améliorer l'écriture en français. Cela lui serait utile pour poursuivre sa profession d'ingénieur civil en Suisse.

Il aime lire des livres, des journaux en français. « Mon rêve est de pouvoir exercer ma profession ici, en Suisse, car c'est un pays qui nous a beaucoup aidé, ma famille et moi. Et je veux aussi donner quelque chose en retour. »

Doménica Canchano et Hélène Lelièvre

Plus d'informations...

Service Population
Hélène Lelièvre

☎ +41 (26) 662 68 68

helene.lelievre@payerne.ch

LE PORTRAIT

Nouveaux apprentis et stagiaires

Rentrée 2021

La Commune a eu le plaisir, début août, d'accueillir 5 nouveaux apprentis.

Une employée de commerce, une stagiaire MPC, une stagiaire socio-culturelle et deux agents d'exploitation orientation conciergerie. Nous vous les présentons ci-après :



Clara Gilliand, apprentie de commerce, 1^{ère} année

Clara a 16 ans et habite à Payerne. Ayant terminé l'école obligatoire en 2021, elle a décidé de commencer un apprentissage de commerce en voie élargie. Sa première année d'apprentissage se déroulera au sein du Greffe municipal. Afin d'explorer plusieurs aspects du travail dans une Administration communale, elle passera sa 2^e année au Contrôle des habitants et sa 3^e année au sein du Secrétariat des Services techniques.



Raphaëla Maillard, stagiaire MPC

Raphaëla, 19 ans et habitant à Lucens, a effectué 3 ans d'école de commerce au Gymnase Intercantonal de la Broye. Elle débute son stage d'une année en vue de l'obtention de son CFC avec maturité commerciale. Cette dernière lui ouvrira

les portes des hautes écoles spécialisées. Durant ce stage, elle découvrira une large palette d'activités administratives puisqu'elle officiera au Greffe municipal, au Contrôle des habitants, à la Sécurité publique et au Secrétariat des Services techniques.



Marine Chardonnens, stagiaire socio-culturelle

Après 3 ans d'École de Culture Générale domaine pédagogique et social, Marine, 19 ans, souhaite effectuer sa maturité spécialisée qui lui permettra d'entrer dans une haute école et continuer sur la voie du travail social. Au sein du secteur Animation socioculturelle & Intégration de la Commune de Payerne, la jeune Dideraine découvrira le métier d'animatrice socio-culturelle et toutes les belles facettes qui en découlent.



Gabriel Tattoli, agent d'exploitation conciergerie

Gabriel, 19 ans et habitant Cugy, a débuté à la Commune de Payerne en février 2021 dans le cadre d'un préapprentissage d'agent d'exploitation, orientation conciergerie. De février à juillet, il a pu se familiariser avec les tâches du secteur de l'Exploitation des bâtiments et a débuté son apprentissage début août pour une durée de 3 ans.



Ayoub Salem, agent d'exploitation AFP, conciergerie

Ayoub a 17 ans et habite Moudon. Il a terminé l'école obligatoire en 2019. Après avoir effectué plusieurs stages dans différents métiers, il confirme son intérêt pour le métier d'agent d'exploitation, orientation conciergerie, en débutant une formation AFP au sein de la Commune de Payerne le 1^{er} août 2021, pour une durée de 2 ans.

CC



Plus d'informations...

Administration générale
 ☎ +41 (26) 662 65 10
 commune@payerne.ch

LES ACTUALITÉS

STOP SUICIDE

#LÀPOURTOI

Le suicide est une thématique taboue. Il s'agit pourtant de la première cause de mortalité chez les jeunes âgés entre 15 et 29 ans en Suisse (soit un décès tous les 2 à 3 jours) et un jeune sur cinq a déjà pensé au suicide. Il est donc primordial d'en parler pour déstigmatiser ce sujet et sensibiliser chacun et chacune aux différentes façons d'agir.

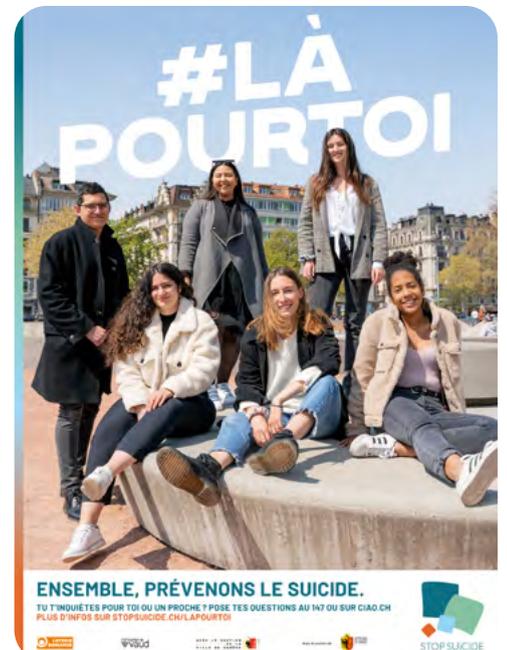
Depuis plus d'un an, la pandémie de la Covid-19 affecte la santé mentale des jeunes : stress, anxiété et troubles psychiques sont en forte augmentation. Cette situation de crise a aussi porté un sérieux coup aux liens sociaux, qui se sont réinventés par l'entraide, l'engagement citoyen et à travers les réseaux sociaux. La campagne de STOP SUICIDE se focalise donc sur la diffusion de contenus en ligne et met en avant les bénévoles de l'association.

La campagne de STOP SUICIDE propose également une série de podcasts sur les expériences et parcours de vie de personnes concernées ou endeuillées par le suicide. Un outil de prévention spécifiquement dédié à la population LGBTIQ, dont le risque suicidaire est deux à cinq fois plus élevé

que la moyenne, a aussi été développé par l'association.

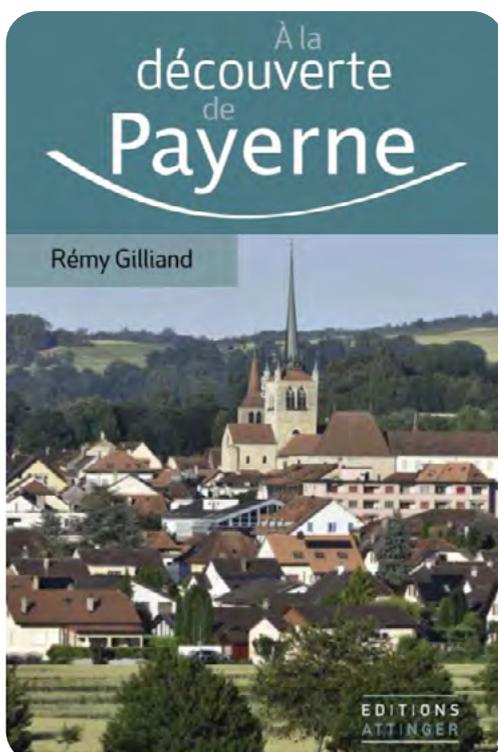
Des événements culturels et sportifs sont aussi au programme de la campagne. La soirée Stand-Up « LÀ POUR TOI » revient pour la troisième année consécutive à Lausanne le 14 octobre avec entre autres Yoann Provenzano, Charles Nouveau et Bruno Peki. L'événement sera aussi diffusé en streaming et se tiendra même si les mesures sanitaires venaient à se durcir à nouveau. Une pièce de théâtre interactive et un tournoi de volley sont également programmés à l'automne.

Retrouvez toutes les informations sur la campagne de STOP SUICIDE sur facebook, instagram et sur stopsuicide.ch !



À la découverte de Payerne

En librairie au début du mois d'octobre



Couverture du livre

Cette balade, par le texte et l'image, proposée par les Éditions Attinger et le journaliste payernois Rémy Gilliland, aura comme point central l'Abbatiale plus que millénaire, fraîchement restaurée et ouverte aux visites en 2020.

On poursuivra avec un tour de ville, la visite de certains quartiers pittoresques, passage obligé par les bucoliques hameaux, les traditions festives, la base aérienne, le rôle pionnier dans l'aviation suisse, sans oublier un retour sur la très riche histoire de la capitale de la Broye vaudoise, avec entre autres sa vénérable reine Berthe, entre mythes et réalités. L'aventure payernoise ne serait pas complète sans un petit détour par ses spécialités du terroir qui font la réputation des Cochons rouges. Sans ambages, le lecteur pourra aussi découvrir les particularités qui font le charme de cette commune broyarde aux fêtes accueillantes et réputées loin à la ronde.

La découverte de Payerne offrira aussi un voyage hors les murs, rafraîchissant et idyllique, dans les vignes communales situées en Lavaux.

L'auteur Rémy Gilliland a débuté sa vie professionnelle par un apprentissage de compositeur typographe. Il a travaillé dans une imprimerie et un journal local pendant 14 ans. Il y fera ses premières pages de localier dans sa ville natale et poursuivra par l'obtention du certificat de journaliste RP à 33 ans. Il est journaliste à l'hebdomadaire La Broye depuis 2002. Passionné par l'histoire locale et régionale, il est co-auteur, avec Jean-Claude Juriens, de plusieurs ouvrages historiques sur Payerne et ses traditions, sous le label intimiste des Éditions du Caïon rodze.

A découvrir en librairie au début du mois d'octobre.

RG

LES ACTUALITÉS

« PASSEZ A L'ACTION »



Vous aimez l'action ? Vous avez envie de vous engager pour la société ? Bienvenue chez les sapeurs-pompiers volontaires !

Chez les sapeurs-pompiers, il existe une place pour chacune et chacun, sans distinction. Tout le monde agit sous le même uniforme, pour le bien de la société.

Pour être incorporé à une section, un sapeur-

pompier doit suivre une formation de base. Selon les cantons, elle dure environ entre 40 et 70 heures réparties sur une année.

Les critères de recrutement sont les suivants :

- Avoir 18 ans révolus (20 ans selon les cantons)
- Bonne forme physique
- Être motivé et disponible
- Réussir les tests d'entrée

Un sapeur-pompier accomplit des missions essentielles à la société telles que :

- Lutte contre le feu
- Lutte contre les éléments naturels
- Lutte contre les pollutions

- Sauvetage de personnes et d'animaux
- Sécurité
- Prévention

Vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès du Cap Alexandre Michod au 079/215.79.46 ou à l'adresse email suivante : info@sdis-broye-vully.ch.

Pour information, le recrutement a lieu le jeudi 4 novembre 2021 à 19h30, dans la caserne la plus proche de chez vous (liste sur www.118-info.ch).

**SAPEURS
POMPIERS**



Plateforme Info Seniors

Info Seniors Vaud accueille, écoute et oriente les seniors et leurs proches

Les personnes âgées et leur famille peuvent se sentir seules ou démunies lorsqu'elles se retrouvent confrontées à une situation nécessitant des conseils voire une aide. Jusqu'à présent, ces personnes pouvaient principalement s'adresser au point Info-seniors, devenu l'espace d'information et d'accueil Info Seniors Vaud. En complément à ce service, la plateforme internet Info Seniors Vaud a été récemment lancée afin de faciliter l'accès à une information de qualité dans le domaine de la santé et du social.

« L'expérience menée avec le point Info-seniors nous a confirmé le besoin d'un outil fiable, simple d'utilisation et disponible en tout temps, avec tous les renseignements utiles dans les domaines correspondant aux préoccupations quotidiennes des retraités. C'est pourquoi nous avons créé la plateforme Info Seniors Vaud » indique Karine Tassin, responsable Information et bénévolat à Pro Senectute Vaud. « Ce projet inédit est renforcé par le soutien de l'Etat de Vaud et la précieuse contribution d'une trentaine de partenaires également actifs dans le secteur de la santé et du social » précise-t-elle.

Elaborées à partir des demandes traitées par le point Info-seniors, les questions et réponses utiles sont réparties dans six domaines distincts : Habitat et sécurité ; Maintien à

domicile ; Assurances sociales ; Questions juridiques ; Dispositions personnelles ; Santé, prévention et participation sociale. De nombreuses offres (événements, bons plans et actualités) publiées par les partenaires sont également disponibles et régulièrement mises à jour.

Dès à présent, deux options totalement gratuites sont donc possibles pour trouver une information :

- La plateforme internet : www.infoseniorsvaud.ch

- L'espace d'information et d'accueil au 021 641 70 70, par e-mail à l'adresse : info@infoseniorsvaud.ch ou dans les locaux de l'Espace Riponne (pl. de la Riponne 5), à Lausanne.

**INFO
SENIORS
VAUD**



« Nous avons trouvé des réponses en 5 minutes et en avons même profité pour nous inscrire à une conférence ! »

La plateforme internet gratuite dédiée aux seniors vaudois.

Des réponses et conseils autour de six thématiques dans le domaine du social et de la santé, un agenda des événements régionaux, des bons plans pour économiser, sans oublier des informations sur l'actualité des seniors, régulièrement mis à jour.

www.infoseniorsvaud.ch

Un projet de Pro Senectute Vaud en collaboration avec les partenaires contributeurs du réseau santé-social.

LES ACTUALITÉS

Abbatiale de Payerne

L'Association du site de l'Abbatiale de Payerne (ASAP), qui exploite le site du même nom, propose deux offres autour de la question de la construction pour le deuxième semestre 2021.

L'exposition temporaire « Bâtisseurs », visitable jusqu'au 12 décembre dans l'Abbatiale, s'intéresse à la façon dont on construisait au Moyen Age et les techniques



BÂTISSEURS
DU GÉNIE DE LA CONSTRUCTION À L'ART DE LA RESTAURATION



employées actuellement pour restaurer les édifices millénaires. Grâce à des manipulations ludiques, petits et grands peuvent se mettre dans la peau des bâtisseurs, en tentant de construire des arcs, des couvertures de tuiles ou même l'Abbatiale en papier.

En parallèle de cela, durant les vacances d'automne, se tiendront 10 jours

de représentations artistiques, illustrant l'histoire de l'Abbatiale entre matière, mouvement, lumière et élévation.

Le spectacle « Bâtisseurs de l'éternité » de Lumen Créations, compris dans le billet d'entrée à l'Abbatiale, sera donné du :

20 au 24 octobre - 27 au 31 octobre

à 10h30

à 12h00

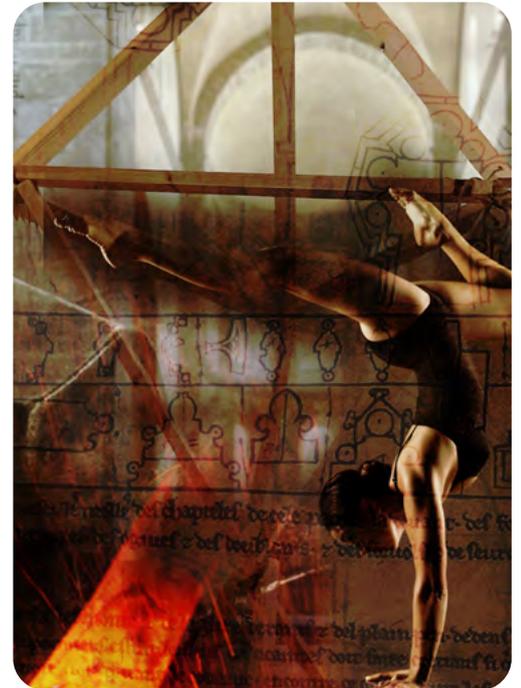
à 13h30

à 15h00

et à 16h30.

AGV

BÂTISSEURS DE L'ÉTERNITÉ



Visuel du spectacle « Bâtisseurs de l'éternité »



Photo d'une partie de l'exposition Bâtisseurs

Informations nouveau règlement CH

Nouveau Règlement et tarifs des émoluments du Contrôle des habitants

L'administration communale vous informe que de nouveaux tarifs s'appliquent désormais au Contrôle des habitants. Pour plus de détails, vous pouvez consulter le nouveau règlement sur le site internet de la Commune, www.payerne.ch.

En effet, la Loi sur le Contrôle des Habitants (LCH) du 9 mai 1983 prévoit un règlement pour les actes administratifs accomplis qui donnent lieu à la perception d'émoluments. Suite à l'entrée en vigueur le 13 octobre 2020 du nouvel article 15 du Règlement

d'application de la Loi du 9 mai 1983 sur le Contrôle des Habitants (RLCH), une mise à jour de nos tarifs s'imposait.

Les anciens émoluments, pratiqués depuis le 30 juillet 2013, dépendaient du règlement de police et ne correspondaient plus à la réalité des tâches accomplies.

Il était également important de doter le secteur de son propre règlement, pour plus de clarté vis-à-vis de la population.

Ce règlement a été validé par la Municipalité, par le Conseil communal (préavis n° 08/2021), par le Service de la population (SPOP-VD) et par le Conseil d'Etat, via Monsieur Philippe Leuba, Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport du Canton de Vaud (DEIS). Ces montants respectent donc le cadre légal et les pratiques courantes.

LC

LES ACTUALITÉS

Sortie des Seniors

**« Heure après heure
passe le temps, et le
temps passé demeure
en ton cœur. »**

Dicton italien 1882

C'est sous un ciel bleu que plus de nonante de nos Aînés de la Commune ont pris le chemin de la Vallée de Joux pour la traditionnelle course du mois d'août.

La joie des retrouvailles, après ce temps de pandémie, se lisait sur les visages. Enfin à nouveau ensemble pour vivre une journée conviviale.

En compagnie des nouveaux Municipaux dispersés dans les deux cars et munis de nos masques, nous sommes partis de Payerne à 13 h 00 le jeudi 19 août 2021.

Après quelques kilomètres sur l'A1, nous avons bifurqué en direction de la Vallée de Joux par le col du Mont d'Orzeires en admirant au passage les beaux paysages boisés.

Nous avons visité avec intérêt le musée de l'Espace Horloger, premier musée vaudois de l'horlogerie qui a vu le jour en 1996. Plus de 500m² et 135 pièces exposées sont dédiées à la mise en valeur du patrimoine de la région.

Nous avons fait un voyage dans le temps. Nous avons pris le temps de découvrir l'évolution des technologies de haut niveau et de connaître la diversité des mouvements à complications : répétition minute, grande sonnerie, chronographe à rattrapant, quantième perpétuel, tourbillon et phase de lune.

Petites réflexions glanées ici et là :

**« Quel travail minutieux ! »,
« Quelle patience ! », « La
passion de la tâche se sent
dans ces créations », « Le
temps ne comptait pas,
l'amour du travail était la
priorité ! ».**



Arrivée du car jeudi 19 août

Vers 16 h 15, après un petit passage prolongé dans un ascenseur, nous avons repris le chemin du retour. Au détour d'un virage, s'est dressée devant nos yeux l'abbatiale de Romainmôtier, site clunisien du début du 11^e siècle, église sœur de notre chère Abbatiale de Payerne.

Sous les airs joyeux et entraînants de Madame Véronique Saulay, nous avons rejoint les tables joliment dressées à la Halle des Fêtes par l'équipe de Monsieur Léonce Huguet qui a également préparé le repas traditionnel, la langue de bœuf. Monsieur Eric Küng, Syndic, nous a accueilli chaleureusement en présentant la nouvelle Municipalité et toute l'équipe de l'organisation. Il a relevé la joie d'accueillir la présence des doyens du jour, Madame Hedwig Jomini et Monsieur Jacques Villommet. Un merci particulier à

Madame Céline Combremont, Secrétaire municipale adjointe, qui a organisé cette très sympathique journée.

Heureux de ce beau moment de convivialité, chacun a rejoint son lieu de vie dès la tombée de la nuit, reconnaissant de ce sympathique cadeau.

Chaque année, le jeudi suivant le Tirage, toutes les personnes de 75 ans et plus sont cordialement invitées à participer à cette sortie avec un programme différent durant l'après-midi. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine, elle aura lieu le jeudi 25 août 2022. Au plaisir de vous voir nombreux à cette occasion.

Catherine Pillonel et Chàu Phan



Repas à la Halle des Fêtes

LES ACTUALITÉS

26^e Route du Moût

Les 1^{er} et 2 octobre prochains, des attelages relieront la Ville de Payerne à ses domaines viticoles en Lavaux pour ramener le moût vendangé à la cave de la Reine Berthe. Pour cette 26^e édition, les vins ainsi que les spécialités du terroir payernois seront à l'honneur.

C'est un voyage hors du temps à l'heure des vendanges. Depuis 1996, emmenés par Monsieur Daniel Jomini, quatre attelages tirés par des chevaux vont revivre la tradition viticole payernoise en ramenant le moût à la cave de la Reine Berthe. Durant deux jours, le convoi traverse une partie du Canton de Vaud au rythme des chevaux, en empruntant l'itinéraire des charretiers d'autrefois.

Le périple débute le vendredi matin sur la place de la Concorde. Après une journée de voyage, le convoi arrive vers 19h00 en Lavaux.

Le lendemain matin, le 2 octobre, les attelages, bossettes pleines, prennent la route du retour en direction de la cité de la Reine Berthe. Les calèches parcourent une cinquantaine de kilomètres jalonnés de haltes avec dégustation avant de regagner Payerne aux alentours de 18 h 30.

Sur la Place du Marché, où les festivités ont déjà commencé, l'arrivée des bossettes donne lieu à de nombreuses réjouissances, à commencer par la dégustation du moût nouveau servi à la population, dans une ambiance de fête des vendanges.

Festivités d'automne sur la Place du Marché

De nombreuses festivités seront organisées durant toute la journée du samedi sur la Place du Marché. De 09 h 00 à 18 h 00 se tiendra un marché d'automne aux saveurs du terroir présentant une foule de produits artisanaux : vitraux, objets de décoration en tous genres, bricellets sucrés et salés, bijoux, etc. De 11 h 00 à 22 h 30, les membres du Lion's Club proposeront boissons et de succulentes pizzas au feu de bois. Les bénéfices engendrés par le Lion's Club seront entièrement reversés à l'Association « Table Couvre-toi ». À côté de cela, crêpes, glaces et marrons chauds seront également au rendez-vous pour éveiller les papilles des plus gourmands.

Côté animations, des balades à dos d'âne

seront proposées ainsi que des ateliers de découpe et décoration de courges pour les enfants. Ces derniers pourront également profiter d'une exposition d'animaux de la ferme.

Les amateurs de vins auront quant à eux la possibilité de déguster une sélection des vins de Payerne, le tout dans une ambiance chaleureuse avec la Guggenmusik « Les Rebbiboel's » qui donnera de petits concerts de 15 h 00 à 18 h 00.

Organisée conjointement par Estavayer-le-Lac/Payerne et Région, la Société de Développement de Payerne et le Lion's Club, la manifestation est devenue, au fil des éditions, un rendez-vous phare du premier samedi d'octobre.

Samedi 2 octobre 2021 Route du Moût et festivités à Payerne

- 08 h 00 Départ du vignoble de Montagny
- 08 h 30 Epesses (Sortie direction Rivaz)
- 10 h 00 La Tuilière (Café du Soleil)
- 11 h 00 Forel-Lavaux, Place des Cornes de Cerf
- 12 h 00 Mézières, Place devant l'église
- 12 h 30 Carrouge, Place devant la Salle communale
- 14 h 30 Moudon, Place de l'Hôtel du Chemin de Fer
- 15 h 30 Lucens, Place de la Couronne (Bâtiment administratif)
- 16 h 30 Villeneuve, Auberge communale
- 17 h 00 Granges-Marnand, Place de l'Hôtel du Pont
- 18 h 00 Fétigny, Place devant l'écoles
- 18 h 30 Payerne, arrivée sur la Place du Marché

Sur tout le parcours, dégustation du moût nouveau et verre de l'amitié.

Festivités à Payerne

- 09 h 00 - 18 h 00 Marché d'automne
Balades à dos d'âne et exposition d'animaux
- 10 h 00 - 16 h 00 Atelier de découpe et décoration de courges
- 15 h 00 - 18 h 00 Concerts par la Guggenmusik « Les Rebbiboel's »
- 11 h 00 - 22 h 30 Petite restauration par les membres du Lion's Club
- Dès 18 h 30 Dégustation du moût

Plus d'informations...

Estavayer-le-Lac/Payerne

et Région

☎ +41 (26) 301 60 30

www.estavayer-payerne.ch



LES ACTUALITÉS

Modification de la déchetterie

Gestion des accès à la déchetterie communale à la route de Grandcour

Depuis la mi-juillet de cette année, un essai de circulation a été initié à la déchetterie communale. Ainsi, pour y accéder, il est désormais nécessaire d'emprunter la route longeant la Broye. La sortie se fait au même endroit, rejoignant ensuite la route de Grandcour par l'ancienne route d'accès (côté Groupe E).

Cet essai de circulation se montrant particulièrement concluant, la Municipalité a décidé d'en finaliser les aménagements, par l'installation de barrières automatiques gérant les entrées/sorties. Un feu de signalisation rouge/vert sera asservi aux barrières, informant clairement l'automobiliste, arrêté au STOP, de s'avancer devant la barrière d'entrée. Les marquages

au sol, signalisations verticales et barrières de délimitation seront également complétés ou optimisés.

Dès lors, la Municipalité va prochainement solliciter le Conseil communal afin de permettre une réalisation des travaux d'ici la fin de l'année.



Création d'une ressourcerie (2^e main) à la déchetterie communale de la route de Grandcour

La déchetterie communale située à la route de Grandcour offre à ce jour un large service, où la population peut amener la quasi-totalité de ses déchets ou objets encombrants. Il apparaît cependant que certains objets pourraient avoir une 2^e vie, souvent avec un minimum de travail de remise en état ou de restauration.

Il y a quelques années, une première expérience avait été tentée, mais n'avait pas apporté les effets escomptés, la déchetterie s'étant rapidement transformée en un marché libre-service, faisant régulièrement l'objet d'intrusions nocturnes.

Consciente qu'une réelle demande existe, la Municipalité a décidé d'ouvrir prochainement une ressourcerie* à la déchetterie, qui sera gérée par une association caritative, à horaires définis. A cet effet, un local sera construit, sous le couvert de l'ancien four.

Ainsi, dès cet automne, il sera possible pour la population de venir à la ressourcerie remettre du matériel en bon état, qui sera, après nettoyage et/

ou remise en état, introduit dans la filière de distribution de l'association caritative gérant la ressourcerie.



* Une ressourcerie est un lieu où sont collectés tous les objets et matériaux dont les propriétaires n'ont plus besoin. Elle gère, sur un territoire donné, un centre de récupération, de valorisation, de revente et d'éducation à l'environnement.

LA DER

Informations diverses

Appel à projets en vue de la réalisation d'une œuvre murale

Dans le cadre de réflexion sur le harcèlement de rue, la Ville de Payerne met au concours la création d'une œuvre murale sur le thème « RESPECT! ».

Par ce concours, elle entend apporter une dimension culturelle à la réflexion de cet aspect sociétal. Les artistes et collectifs candidats peuvent déposer leurs dossiers jusqu'au 30 novembre 2021.

Les murs du passage sous voie, Montriant, accueilleront une œuvre destinée à sensibiliser la population à ce phénomène, banalisé jadis mais d'actualité à ce jour.

L'appel à candidatures est ouvert à tous les artistes ou collectifs désireux de contribuer à l'esthétique des lieux. Les projets permettant des échanges entre artistes locaux et artistes issus d'autres régions, voire d'autres pays seront privilégiés. Dans sa décision, le jury du concours donnera la priorité aux artistes et collectifs dont un ou plusieurs membres habitent à Payerne ou justifient d'un lien privilégié avec la Ville ou la Broye

1^{er} prix : Fr. 10'000.-

Règlement sur www.payerne.ch ou sur demande à dino.belometti@payerne.ch

Plus d'informations...

Service Population

☎ +41 (26) 662 65 10

commune@payerne.ch

Honneur au pain et aux artisans boulangers

Invitation à la population à notre chapitre d'intronisation

Samedi 25 septembre 2021 dès 10h30



Place du Marché, Payerne

Programme :

- Cortège
- Animation musicale
- Attribution des titres de Chevaliers du Bon Pain
- Remise du Pain d'Or à Yannick Bigler de Combremont
- Présentation de spécialités par les artisans - dégustation

Apéritif offert à la population avec vin d'honneur de la Ville

Participez nombreux !

Se réfère, la Confrérie vaudoise des chevaliers du bon pain

Prochaines manifestations

USL Payerne - Lotos 2021/2022 - Halle des fêtes de Payerne

Novembre 2021

Dimanche, 28 novembre 2021 14h30 Echec au cancer & Les Samaritains.

Décembre 2021

dimanche, 5 décembre 2021 14h30 Corps de musique l'Avenir
dimanche, 12 décembre 2021 14h30 Fédération Suisse de Gym, FSG.
dimanche, 26 décembre 2021 14h30 Union des Tireurs Payernois.
19h30 Union des Tireurs Payernois.

Janvier 2022

dimanche, 2 janvier 2022 14h30 Club des Aînés.
19h30 Club des Aînés.
dimanche, 9 janvier 2022 14h30 La Caecilia & La Coccinelle.
dimanche, 16 janvier 2022 14h30 Les accordéonistes Les Gais-Pinsons.
dimanche, 23 janvier 2022 14h30 Badminton
19h30 Badminton
dimanche, 30 janvier 2022 14h30 Union Instrumentale.

Février 2022

dimanche, 6 février 2022 14h30 Cadets Instrum & Avenir.
dimanche, 13 février 2022 14h30 Chanson des Hameaux

Mars 2022

jeudi, 3 mars 2022 20h00 CDM & Ecoles - (Brandons.)

